



UNE FAMILLE ET SES CHÈVRES CHEZ CAPRIJOL INC.

Marie-Pier Nadeau (en avant-plan), Jean-Philippe, Rosalie, Sara et Éloïse Jolin (de gauche à droite)

Article en page 15

Crédit photo : Manon Goulet, juillet 2021.

Page 3 à 11

*Votre
municipalité*

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne
Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale

Courriel : info@saint-gervais.ca

Téléphone : 418 887-6116

Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca



- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
Secrétaire-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sûreté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL EN HUIS CLOS: 7 SEPTEMBRE 2021 - 20H

VOTRE MAIRESSE



MANON GOULET

VOTRE CONSEIL



DIANE BILODEAU
Conseillère #1
Mairesse suppléante



DENISE LAPIERRE
Conseillère #2



SYLVIE LEMELIN
Conseillère #3



GUILLAUME
VERMETTE
Conseiller #4



DIANE POULIOT
Conseillère #5



MYRIAM GOULET
Conseillère #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

ÉLECTION MUNICIPALE 2021

Après plusieurs mois de réflexion et 8 années d'implication sur la scène municipale à titre de conseillère (2001-2005) et mairesse (2017-2021), j'ai pris la décision de ne pas solliciter un 2^e mandat au poste de mairesse à la prochaine élection. Plusieurs raisons motivent mon choix, dont celui de me rendre pleinement disponible à ma famille.

Satisfaite de mon bilan depuis mon entrée en poste en 2017, j'ai le sentiment d'avoir réalisé mes principaux défis et engagements envers les citoyens(nes), et ce, en dépit de la pandémie survenue avec son lot d'incertitude et d'imprévus. Ayant franchi le cap de la soixantaine, je souhaite profiter d'une retraite en bonne santé. J'encourage toutes personnes engagées, motivées et intéressées à la politique municipale sans partialité pour le bien commun de la population ; à poser sa candidature entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre (16h30).

RÈGLEMENT DE ZONAGE RÉVISÉ ET PLAN D'URBANISME 2021-2036

Malgré la saison estivale, les élus poursuivent les travaux de réflexion sur le futur plan d'urbanisme en vue de son adoption prévue cet automne. Au cours des prochaines semaines, les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) seront en mesure de formuler leurs recommandations. Une consultation publique en mode présentiel est prévue au Centre socio-culturel. La date sera divulguée à la séance du conseil de septembre.

NOUVELLE ACQUISITION À LA VOIRIE

Une nouvelle rétrocaveuse toute neuve (pépine) fait maintenant partie de l'équipement des employés de la voirie depuis juillet dernier. Cette acquisition tant attendue des employés de la voirie semble appréciée par les utilisateurs. Le coût final de cet équipement s'élève à 180 482.01 \$, incluant l'échange et les taxes.



ROUTE ARTHUR ET RANG DU BRAS

Lors de la séance du 10 août, les élus(es) ont octroyé le contrat à Constructions B.M.L. Division Sentra Inc. au coût total de 421,690.75 \$ taxes incluses. Ces travaux seront financés en partie par le programme de la taxe sur l'essence, le programme à la voirie locale PPA-CE ainsi que l'excédent non affecté.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR À L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Ce bâtiment patrimonial de grande valeur acquis par la municipalité en 2012 nécessite des travaux majeurs d'entretien extérieur. À la suite d'un audit technique réalisé en juin dernier et au dépôt du rapport final en août par la firme Marie-Josée Deschênes, le conseil municipal ira de l'avant pour la réalisation d'une partie des travaux proposés dès cet automne. La visite d'expertise a permis de constater que ce bâtiment situé au cœur du village est en bon état et qu'il possède une grande intégrité architecturale. Les travaux seront réalisés à même le surplus accumulé prévu au PTI 2022.

FEUX D'ARTIFICE ET VITESSE DANS LES RUES

Nous recevons des plaintes à propos de feux d'artifice qui ont lieu sur des terrains privés sur une base de plus en plus fréquente à des heures tardives après 22h. Nous faisons appel au jugement et à la collaboration de ces personnes pour réduire cette nuisance par le bruit combinée à des risques accrus d'incendie. Face à l'absence d'amélioration, la municipalité n'aura pas d'autres choix de réglementer cet usage et d'exiger un permis pour réaliser cette activité.

Nous souhaitons aussi sensibiliser les automobilistes circulant dans les rues du village particulièrement, à ne pas excéder la vitesse permise de 50 km/h. Nous recevons au bureau plusieurs appels de plaintes. La situation a été rapportée à la SQ pour rehausser la surveillance.

GUIDE DU CITOYEN, UN OUTIL UTILE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La saison estivale est propice à l'arrivée de nouveaux résidents qui viennent s'installer sur notre territoire. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et nous comptons sur toute la population pour faciliter l'intégration de ces nouvelles personnes en les guidant vers le bureau municipal ou notre site web. Ils pourront avoir accès au « Guide du citoyen » qui inclut les informations utiles pour connaître les services municipaux.

DE LA GRANDE VISITE CHEZ CAPRIJOL INC.!

Le vendredi 6 août, j'ai eu le plaisir de rencontrer Mme France Beaudoin, animatrice et productrice bien connue native de Disraeli, en visite chez Caprijol Inc.

Dans le cadre de la tournée « Mangeons local plus que jamais ! » lancée par l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), Mme Beaudoin était la porte-parole de passage chez le couple Nadeau-Jolin qui lui ont réservé un accueil des plus chaleureux.

Le temps d'une visite des installations d'élevage de chèvres et d'une dégustation de leurs produits, toute l'équipe a été conquise par le caramel au lait de chèvre, un produit vedette disponible à leur comptoir caprin libre-service au 184, Rang 1 Ouest.



(Crédit photo : Yves Lacasse, août 2021)

Manon Goulet
MAIRESSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL - 6 JUILLET 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le 6 juillet 2021 par visioconférence.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

210703

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de JUIN 2021 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	19 553.38 \$
Sécurité publique	1 332.24 \$
Transport routier	31 780.36 \$
Hygiène du milieu	19 550.78 \$
Santé & Bien-être	0 \$
Aménagement et urbanisme	13 837.77 \$
Loisirs et culture	15 932.19 \$
Frais de financement	0 \$
Activités financières	15 166.49 \$
TOTAL	117 153.21 \$

Résolution adoptée à l'unanimité

4.2 REPORT SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2021

210704

ATTENDU QUE l'élection municipale sera tenue le 7 novembre prochain ;

ATTENDU QUE la Municipalité a prévue tenir une séance du conseil le 2 novembre 2021 selon le calendrier adopté en novembre 2020 ;

ATTENDU QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 314.2 mentionne que : les municipalités ne peuvent tenir de séance au cours de la période qui commence à 16h30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale et qui se termine au moment où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté le serment, le conseil ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la date de la séance régulière du conseil municipal du 2 novembre 2021 est modifiée et planifiée pour être tenue le mardi 16 novembre 2021 étant donné l'élection municipale et le respect de l'article 314,2 du code municipal ;

QUE le lieu de l'assemblée soit le même endroit que les séances régulières : la salle du conseil municipal située au 150, rue Principale, Saint-Gervais.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.3 MANDAT MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L. – CONTESTATION EXCAVATION SIMON PARÉ ET FILS INC. ET FERME G.M.S. LAROCHELLE INC.

210705

ATTENDU QU'Excavation Simon Paré et Fils inc et Ferme G.M.S. Larochelle inc. ont engagé une procédure judiciaire devant la Cour supérieure (chambre administrative) visant notamment à contester le refus de l'émission d'un certificat d'autorisation de réaliser un usage autre que l'agriculture (une sablière) en zone agricole et le refus d'appuyer la demande d'utilisation non agricole auprès de la CPTAQ déposée par Excavation Simon Paré et Fils inc et Ferme G.M.S. Larochelle inc ;

ATTENDU QUE Excavation Simon Paré et Fils inc et Ferme G.M.S. Larochelle inc., conteste les dispositions du règlement de zonage qui ont mené au refus d'appuyer la demande d'utilisation non agricole ;

ATTENDU QU'il est requis que les organismes publics soient représentés par des procureurs afin de faire valoir leurs droits à l'encontre de la procédure instituée par Excavation Simon Paré et Fils inc et Ferme G.M.S. Larochelle inc. ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE

De mandater par résolution la firme Morency société d'avocats s.e.n.c.r.l, afin de représenter la Municipalité de Saint-Gervais auprès de la cour supérieure (chambre administrative) dans le dossier déposé par la firme d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur, s.e.n.c.r.l représentant Excavation Simon Paré et Fils inc et Ferme G.M.S. Larochelle inc. (300-17-000023-216).

Résolution adoptée à l'unanimité

4.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 354-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET SUR LE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES 337-18

210706

Pour consulter la totalité du règlement ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

6.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – PANNEAU NUMÉRIQUE

210710

ATTENDU QU'un panneau numérique qui répond aux standards actuels en termes d'affichage permettant de diffuser un message clair qui rejoint facilement les gens qui passent à Saint-Gervais ;

ATTENDU QUE le besoin de modernisation du panneau numérique extérieur situé sur le terrain du bureau municipal au 150, rue Principale a été constaté par les membres du conseil ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès de quatre entreprises ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois propositions tarifaires ;

ATTENDU que le Règlement no 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire permet de choisir un soumissionnaire ;

ENTREPRISE	OPTIONS	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
Groupe Enseignes Dominion	Enlèvement, installation et relevé de terrain inclus	Écran 88" x 50" : 32 703,25 \$ + 20 \$/mois frais d'hébergement électronique Béton : 5 197.40 \$ Total : 37 900.65 \$ +20 \$
Les Enseignes Simon	Enlèvement et installation inclus. Béton non-inclus	Écran 88" x 47" : 38 878 \$ Béton : en sus
Libertévision	Installation incluse Béton non-inclus	Écran 88"x 50" : 48 499 \$ + 20 \$/mois frais d'hébergement électronique Béton : en sus

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à l'octroi du contrat d'achat et d'installation pour le panneau numérique et sa structure selon le devis, pour un prix de 37 900.65 \$ + frais de 20 \$ / mois pour l'hébergement électronique plus les taxes applicables à l'entreprise Groupe Enseignes Dominion.

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-130-00-713-00 et financer également le fonds régional FRR.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.2 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENSEIGNES SCULPTÉES SUR LA STRUCTURE DU PANNEAU NUMÉRIQUE

210711

ATTENDU QUE le besoin de modernisation de l'enseigne extérieure de la Municipalité situé sur le terrain du bureau municipal au 150, rue Principale ;

ATTENDU QUE l'affichage d'une municipalité est un élément clé dans l'environnement visuel du citoyen et du visiteur ;

ATTENDU QUE la conception d'une telle enseigne reflète fièrement l'image de la municipalité en y incluant les armoiries, la fleur emblématique ainsi que la bienvenue aux visiteurs ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès de trois entreprises ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois propositions tarifaires ;

ATTENDU que le Règlement no 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire permet de choisir un soumissionnaire ;

ENTREPRISE	OPTIONS	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
L'Enseignerie	Incluant les armoiries sculptées, feuilles d'or 24K, fleurs 3D sculptées, et l'ajout de la création d'une enseigne simple face au choix de la municipalité et la réfection de l'enseigne du Parc Historique-des-Sœurs	15 200 \$
Les Enseignes Simon	Lettrage «Saint-Gervais» coloré par dorure 24 K	10 308 \$
	Par peinture industrielle or métallique	6 155 \$
Groupe Enseignes Dominion	Peinture industrielle or métallique	10 800 \$

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à l'octroi du contrat d'achat et d'installation pour l'enseigne selon la demande de prix, pour un montant de 15 200 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise l'Enseignerie.

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-130-00-713-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

8.1 BIBLIOTHÈQUE – ABROGATION DES FRAIS DE RETARD

210713

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais facture actuellement des frais de retard pour tous les livres rapportés à l'extérieur du délai prévu ;

ATTENDU QUE la Municipalité fait partie du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, et que ce dernier recommande l'annulation des frais de retard ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais annule les frais de retard pour les retours de livres ;

Que la Municipalité de Saint-Gervais exclut de cette annulation tous les frais reliés aux livres perdus ou endommagés.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.3 ADOPTION – RÈGLEMENT 350-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 308-14 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS, CHAPITRE 9 « LES ANIMAUX »;

210715

Pour consulter la totalité du règlement ci-dessus : www.saint-gervais.ca

10.4 MANDAT SIGNATURE – VENTE DE TERRAIN RUE DU REPOS

210716

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la vente du lot 6 429 289 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse ayant une superficie de 879,7 mètres carrés (environ 9462 pieds carrés) à Madame Vicky Laflamme et Monsieur Étienne Picard suivant la promesse d'achat signée ;

Que ladite vente soit faite pour le prix de 7,50 \$ le pied carré, soit pour une contrepartie totale de soixante et onze mille dix-sept dollars et cinquante-neuf sous (71 017,59 \$), plus les taxes applicables (TPS et TVQ) ;

Que la mairesse et la directrice générale, soient autorisées

à signer le contrat de vente notarié, pour et au nom de la municipalité, ainsi que tous les documents requis pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 355-21 CONCERNANT L'ATTRIBUTION ET L'AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

210717

Pour consulter la totalité du règlement ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

10.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT 356-21 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 143-87

210718

Pour consulter la totalité du règlement ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

10.7 DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3 – MANDAT FIRME D'INGÉNIEURS;

210719

ATTENDU QUE le projet consiste à réaliser des plans et devis pour le projet résidentiel de développement Lapierre, phase 3 pour la mise en place des services d'aqueduc et d'égouts ainsi que la structure de chaussée d'une longueur approximative de 400 mètres ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de mandater une firme d'ingénieurs pour l'élaboration de plans et devis pour des interventions d'infrastructures ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès de deux entreprises ;

ATTENDU QUE les entreprises suivantes ont soumis des propositions tarifaires

ENTREPRISE	OPTIONS	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
WSP	Relevé topographique non inclus. Ajout 2 500 \$	26 200 \$
Stantec	Relevé topographie inclus	22 000 \$

ATTENDU que le Règlement no 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire permet de choisir un soumissionnaire ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de Stantec pour réaliser le mandat des plans et devis pour le projet résidentiel du développement Lapierre, phase 3 pour la mise en place des services d'aqueduc et d'égouts, ainsi que la structure de chaussée d'une longueur approximative de 400 mètres ;

ET RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-320-00-720-00 pour un montant de 22 000 \$ plus taxes applicables.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.8 DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3 – MANDAT FIRME D'EXPERTS CONSEILS EN ENVIRONNEMENT;

210720

ATTENDU QU'avant d'entreprendre la conception des services de développement, qu'une étude environnementale de site phase 1 et de caractérisation écologique du lot 6 395 866 est nécessaire ;

ATTENDU que ces études permettront de déterminer s'il y a présence de milieux humides et d'espèces animales sensibles ;

ATTENDU que ces études permettront l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès de trois entreprises ;

ATTENDU QU'UNE entreprise a soumis une proposition tarifaire soit : Gestizone au coût de 4 600 \$ plus les taxes applicables ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de Gestizone N/Réf : 2181 pour réaliser le mandat d'étude environnementale de site phase 1 et de caractérisation écologique du lot 6 395 866 pour un montant de 4 600 \$ plus les taxes applicables ;

ET RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-320-00-720-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.9 NOUVEAU NOM DE RUE – PARTIE DE LA RUE DU REPOS QUI DEVIENT LA RUE PARÉ;

210721

ATTENDU QUE la rue du Repos a actuellement une configuration de rue dit en « T », soit une partie Est-Ouest et une partie Nord-Sud ;

ATTENDU QUE la partie EST-OUEST de la rue Repos dans son dessin actuel n'est plus cohérente avec le prolongement qui a été fait en 2020 ;

ATTENDU QU'aucune propriété et par le fait même aucun numéro civique n'est à changer sur cette partie de rue ;

ATTENDU QUE pour des fins de sécurité publique et de sécurité des citoyens (urgence), et pour ne pas créer d'ambiguïté lors d'appel d'urgence, le conseil recommande la modification du nom de la rue ;

ATTENDU QUE la municipalité veut assurer une certaine cohérence dans la cartographie de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le nouveau nom de rue soit la rue PARÉ, en mémoire de Monsieur Oscar Paré bâtisseur et agriculteur de Saint-Gervais qui était l'ex-proprétaire du lot où est situé le Développement Lacasse actuel ;

QUE copie de la présente résolution soit transmis à la Commission de toponymie du Québec, à Postes Canada, au Directeur général des élections, à Adresses Québec ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Bellechasse ;

Résolution adoptée à l'unanimité

10.10 CHANGEMENT DE NOM – PARTIE DE LA RUE TANGUAY QUI DEVIENT LA RUE DU REPOS

210722

ATTENDU QUE la rue Tanguay a actuellement une configuration de rue dit en "L" soit une partie Est-Ouest et une partie Nord-Sud ;

ATTENDU QUE la partie NORD-SUD de la rue Tanguay actuelle est la continuité de la rue du Repos dû au prolongement fait de celle-ci en 2020 ;

ATTENDU QU'une partie de la rue Tanguay (des numéros civiques 26 à 66) devient la continuité de la rue du Repos ;

ATTENDU QUE pour des fins de sécurité publique et de sécurité des citoyens (urgence), et dans le but de ne pas créer d'ambiguïté lors d'appel d'urgence, le conseil recommande la modification des numéros civiques suivant ;

26, rue Tanguay	51, rue Tanguay
34, rue Tanguay	58, rue Tanguay
42, rue Tanguay	59, rue Tanguay
43, rue Tanguay	66, rue Tanguay
50, rue Tanguay	

ATTENDU QUE la municipalité veut assurer une certaine cohérence dans la cartographie de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE les propriétaires soient avisés par écrit et que les frais de réacheminements soient inclus et défrayés par Postes Canada pour une période d'un an ;

Que les numéros civiques suivant soient attribués aux propriétés visées :

Pair : 332 à 352, rue du Repos

Impair : 351 à 367, rue du Repos

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec, à Postes Canada, au Directeur général des élections, à Adresses Québec ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Bellechasse ;

Résolution adoptée à l'unanimité

10.11 DEMANDE DE PIIA 2021-04, 25, RUE DE LA FABRIQUE OUEST

210723

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande pour des travaux de rénovation au 25, Rue de la Fabrique Ouest et que celle-ci doit-être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte cette zone ;

ATTENDU QUE les travaux demandés consistent à repeindre les façades extérieures de la résidence et du cabanon. La maison ainsi que le cabanon seront d'une seule couleur plutôt que deux (le brun et le beige actuels deviendront bleu 'peintre flamand'). Toutes les moulures, portes, fenêtres, porte de garage, seront blanches (couleur « blanc » pur) ;

ATTENDU QUE l'objectif de l'article « 3.3.7 Couleurs » mentionne qu'il faut favoriser une harmonie d'ensemble des couleurs pour mettre en valeur le village ;

ATTENDU QUE l'article « 3.3.7 Couleurs » du règlement 352-21 mentionne qu'il faut favoriser l'utilisation d'un maximum de trois couleurs sur l'ensemble d'un bâtiment ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 29 juin 2021 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la demande de PIIA 2021-04, 25, rue de la Fabrique Ouest, pour réaliser les travaux de peinture extérieurs présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.12 DEMANDE DE PIIA 2021-05, 89, 1^{ER} RANG EST.

210724

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande pour des travaux de rénovation au 89, 1^{er} Rang Est et que celle-ci doit-être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte cette zone ;

ATTENDU QUE les travaux demandés consistent à retirer la façade de pierre de la résidence et la remplacer par une façade de pierre et briques de béton Permacon Cinco de couleur Gris Lennox. Les murs latéraux de la résidence possèdent un revêtement de brique grise et de canexel gris-vert ;

ATTENDU QUE l'article « 3.3.4 Revêtement extérieur mural » du Règlement 352-21 mentionne qu'il faut favoriser l'utilisation d'un seul matériau de parement pour l'ensemble des façades, même si un second matériau pourrait être utilisé pour les murs latéraux ;

ATTENDU QUE l'article « 3.3.4 Revêtement extérieur mural » du Règlement 352-21 mentionne qu'il faut privilégier la brique d'argile et éviter la brique de béton et de calcite ;

ATTENDU QUE l'objectif de l'article « 3.3.4 Revêtement extérieur mural » du Règlement 352-21 mentionne toutefois qu'il faut privilégier des matériaux apparentés au style architectural et conformes à l'âge de la maison ainsi que favoriser une certaine uniformité et une harmonie des constructions entre elles ;

ATTENDU QUE l'article « 3.3.7 Couleurs » du Règlement 352-21 mentionne de plus qu'il faut favoriser l'utilisation d'un maximum de trois couleurs sur l'ensemble d'un bâtiment ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 29 juin 2021 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la demande de PIIA 2021-05, 89, 1^{er} Rang Est, pour réaliser les travaux de rénovation de façade tels que présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité

11.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – PLAN D'INTERVENTION D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

210725

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter l'ordre des travaux et avant de réaliser des travaux de priorités 4, la municipalité doit démontrer qu'il n'y a pas de travaux à réaliser dans les priorités 1 à 3 à court terme ;

ATTENDU QUE la municipalité désire effectuer des travaux admissibles d'infrastructures de voirie ;

ATTENDU QUE pour effectuer la demande de programmation pour les travaux de voirie de priorité 4, dans le cadre du programme TECQ, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation exige de mettre à jour le plan d'intervention de la municipalité ;

ATTENDU QUE le coût de la mise à jour du plan d'intervention se situe entre 12 000 \$ et 20 000 \$;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accorder un budget maximal de 20 000 \$ à la firme Tetrattech pour le mandat de la mise à jour du plan d'intervention des conduites d'eau potable et d'égouts pour la municipalité.

Que le budget sera précisé par la firme Tetrattech à la direction générale de la municipalité ;

Que le mandat confié à la firme Tetrattech sera réalisé d'ici le 30 septembre 2021.

Résolution adoptée à l'unanimité

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

Pour consulter la totalité du document ci-dessus : www.saint-gervais.ca

NOUVEAUTÉ À SAINT-GERVAIS!



La municipalité de Saint-Gervais fait maintenant partie des points de dépôts officiels de : **Recycler MES électroniques / Serpuariens.**

La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques seront recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

LES POINT DE DÉPÔT SONT :

En période estivale : Écocentre de Saint-Gervais, situé au 339, rue Principale, Saint-Gervais

En période hivernale : Garage municipale, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : www.saint-gervais.ca

RAPPEL 3^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES, LE 26 AOÛT 2021



Vous pouvez payer de différentes façons :

- Au bureau municipal : par chèque ou argent comptant
- A la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations, soit par téléphone au 418 887-6116 ou par courriel à : info@saint-gervais.ca



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ÉLECTION MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021

Nous sommes actuellement à la recherche de personnel électoral en vue de la prochaine l'élection municipale du 7 novembre 2021.

Vous aimez travailler avec le public et désirez participer au bon déroulement de la prochaine élection municipale, vous êtes disponible pendant la période électorale, lors du vote par anticipation ou le jour de l'élection ? Nous avons besoin de vous !

Pour soumettre votre candidature, écrivez-nous à l'adresse courriel suivante : info@saint-gervais.ca



ÉLECTION MUNICIPALE 7 NOVEMBRE 2021

DEVENIR UNE ÉLUE OU UN ÉLU MUNICIPAL

Si vous avez le sens de la collectivité, le goût de l'engagement, de l'écoute ainsi qu'une bonne capacité d'analyse, vous possédez les qualités essentielles au rôle d'élu municipal.

Vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et des citoyens et participer à la prise de décision pour la collectivité, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les élus municipaux sont des personnes actives et impliquées dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Pour plus de détails sur les responsabilités d'une mairesse ou d'un maire et d'une conseillère ou d'un conseiller, consultez : Poser sa candidature aux élections municipales sur le site internet : <https://saint-gervais.ca/elections-municipales-2021/#66-75-trousse-du-candidat>

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- 1 - Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale ;
- 2 - Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins les 12 derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale.

PRODUCTION D'UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE:

- Formulaire SM-29 -Déclaration de candidature sur le site internet : <https://saint-gervais.ca/elections-municipales-2021/#66-75-trousse-du-candidat>

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE:

- Le dépôt des candidatures se fera entre le **17 septembre** et le **1^{er} octobre 2021 jusqu'à 16h30.**

Pour de plus amples informations et pour déposer votre déclaration de candidature à l'un des postes mentionnés ci-dessus rendez-vous sur le site internet : <https://saint-gervais.ca/elections-municipales-2021/> ou contactez le 418 887-6116.



ÉLECTION MUNICIPALE 7 NOVEMBRE 2021 - VOTE PAR CORRESPONDANCE

Saviez-vous qu'il sera possible de voter par correspondance lors de l'élection du 7 novembre prochain, si vous faites partie de l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Électeurs, Électrices **NON-DOMICILIÉS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-GERVAIS** ;
- Électeurs, Électrices de **70 ANS OU PLUS** pour le jour du scrutin ;
- Électeurs, Électrices **DOMICILIÉS OU HÉBERGÉS DANS UN CENTRE D'HÉBERGEMENT** ou **DANS UN CENTRE DE SANTÉ** admissible au vote itinérant ;
- Électeurs, Électrices **INCAPABLES DE SE DÉPLACER POUR DES RAISONS DE SANTÉ** ainsi que leur proche aidant ou aidante domicilié à la **MÊME ADRESSE**.

Vous pouvez dès maintenant remplir le formulaire de **DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDIAIRE ET DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE** disponible sur notre site internet au <https://saint-gervais.ca/elections-municipales-2021/#66-71-formulaires-1624392065>

Votre demande d'inscription doit nous **parvenir avant le 27 octobre 2021**.

Vous n'avez pas accès au site internet de la municipalité et vous voulez vous prévaloir du vote par correspondance, vous pouvez en faire la demande en téléphonant au bureau municipal au 418-887-6116 ou par courriel à info@saint-gervais.ca.

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Vous pouvez maintenant soumettre vos demandes de permis en ligne (rénovation, construction, lotissement ou autres).

<https://saint-gervais.ca/demande-de-permis/>



UNE MAGNIFIQUE PLATE-BANDE AU PARC DU ROCHER

Grâce au comité Jardin collectif Saint-Gervais, une magnifique plate-bande remplie d'aliments comestibles a été installée dans le parc du Rocher.

Vous y trouverez une variété de petits fruits, légumes, fleurs et fines herbes. Tout ce qui s'y trouve se mange!





Mes coups de chapeau sont dédiés ce mois-ci aux bénévoles des Loisirs Inc. pour souligner l'ensemble des améliorations apportées aux installations récréatives et sportives cet été.

Je souhaite faire mention de l'initiative du Comité du tournoi de golf pour la relance de cette activité rassembleuse qui aura lieu le 21 août. Le taux élevé des inscriptions (44 équipes) vient confirmer sa grande popularité et le besoin de socialiser des citoyens(nes) après une longue période de confinement.

Bonne continuité à ceux et celles qui seront en vacances en août !

Marion Goulet
MAIRESSE

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE SAINT-GERVAIS

GRAND CONCOURS « DU JARDIN DANS MA VILLE » : VOTEZ POUR VOTRE PROJET DE VERDISSEMENT MUNICIPAL PRÉFÉRÉ !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité de Saint-Gervais vous annonce sa participation au grand concours « Du jardin dans ma ville », réservé aux municipalités Fleurons du Québec. Vous aimez votre cadre de vie et souhaitez contribuer à son verdissement et à l'essor de l'agriculture urbaine ? Aidez-nous à gagner le concours « Du jardin dans ma ville », en votant en ligne pour le projet d'aménagement paysager du Parc Historique de la Promenade-des-Sœurs !

En récoltant le plus de votes possibles d'ici le 17 septembre 2021, nous courons la chance de gagner la visite de l'équipe de professionnels horticoles « Du jardin dans ma vie ». Lors de cet événement, ils réaliseront la métamorphose d'un lieu public ou communautaire de la municipalité de Saint-Gervais, ajoutant une touche de vert à notre environnement.

Pour connaître les projets d'aménagement inscrits au concours et voter en ligne, rendez-vous dès maintenant au dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville/. Profitez également de votre visite sur ce site pour découvrir une foule d'informations sur le jardinage : concours, histoires à succès, astuces et conseils de professionnels... à partager avec vos proches !

Initié par les Fleurons du Québec, en collaboration avec la campagne de promotion Du jardin dans ma vie, le MAPAQ, Rocvale, Les Épandages Robert et le Centre de formation horticole de Laval, le concours Du jardin dans ma ville vise à promouvoir le jardinage et à sensibiliser les citoyens aux bienfaits des végétaux et espaces verts, dans toutes les régions du Québec.



CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE



Allez voter à tous les jours pour permettre à la municipalité de gagner un aménagement d'une valeur de **15 000 \$** au Parc Historique de la Promenade-des-Sœurs. Juste à prendre en photo le Code QR, ceci vous dirigera directement sur le lien pour voter.

LE CONCOURS PREND
FIN LE 17 SEPTEMBRE 2021



Municipalité de
Saint-Gervais



BACS ET BUTINE

Comité Jardin collectif Saint-Gervais

C'est l'abondance! Tous nos bacs et plate-bandes débordent de végétaux prêts à être récoltés et savourés. N'hésitez pas à venir vous en chercher.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Que vous soyez un expert, un amateur ou un débutant en jardinage, nous aimerions trouver des personnes intéressées à nous donner un petit coup de main pour effectuer différentes tâches dans l'entretien des bacs et plates-bandes. Quelques minutes par semaine suffiraient à nous aider grandement. Veuillez contacter Mélody aux Loisirs pour signifier votre intérêt.

SUGGESTIONS D'ATELIERS

Vous avez des connaissances ou des talents en lien avec le jardinage ou la transformation des aliments frais et vous aimeriez communiquer votre savoir-faire? N'hésitez pas à nous proposer votre implication dans des ateliers diversifiés, que ce soit des méthodes de culture, des partages de recettes, etc.

À l'inverse vous aimeriez en apprendre d'avantage sur l'entretien d'un jardin, sur comment transformer vos aliments frais, Faites-nous part des connaissances que vous aimeriez approfondir.

SUIVEZ CE LOGO

N'oubliez pas que ce logo signifie que vous pouvez cueillir les aliments plantés qui sont prêts à être consommés. C'est pour tout le monde! Le comité jardin collectif est fier d'avoir mis à votre disposition différents végétaux comestibles. Que ce soit par curiosité, parce que c'est moins loin qu'aller à l'épicerie ou juste parce que vous en avez envie, ne soyez pas timide et **SERVEZ-VOUS!**



SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FB DES LOISIRS SAINT-GERVAIS

PERSONNE RESSOURCE

Mélody Bilodeau-Gauvin

418 887-3732

loisirs.stgervais@hotmail.com



Municipalité de
Saint-Gervais



Desjardins
Caisse de Bellechasse



Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Après plus d'une année de confinement, on peut maintenant dire que nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel.

Ainsi, votre Club FADOQ envisage la reprise de ses activités à l'automne, si les conditions sanitaires actuelles se maintiennent et que les consignes de la Santé publique ne changent pas. Nous prévoyons également tenir notre assemblée générale à l'automne.

Vous êtes invités à surveiller le Gervaisien de septembre puisque de plus amples informations vous seront communiquées.

Finalement, tous les nouveaux membres sont les bienvenus et des postes sont disponibles, si vous avez de l'intérêt à joindre l'exécutif du club; pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Gilles Nadeau au 418 887-6718.

AUX AMATEURS DE QUILLES,

Depuis quelques années, plusieurs personnes de Saint-Gervais et des alentours, jouent aux quilles, les jeudis après-midi au Boule-O-Drôme de Lévis; cette activité était chapeautée par le club FADOQ de Saint-Gervais et c'était madame Yolande Asselin qui organisait les équipes.

Madame Asselin nous a prévenu qu'elle ne pouvait pas jouer ce rôle pour la prochaine année. Nous sommes donc à la recherche d'une personne qui est prête à prendre la relève dès maintenant pour assurer la continuité de cette merveilleuse activité.

Veuillez donner votre nom à monsieur Gilles Nadeau au 418 887-6718.

Dominic Roy, vice-président



1400 CHÈVRES, UN KIOSQUE ET BEAUCOUP DE PASSION

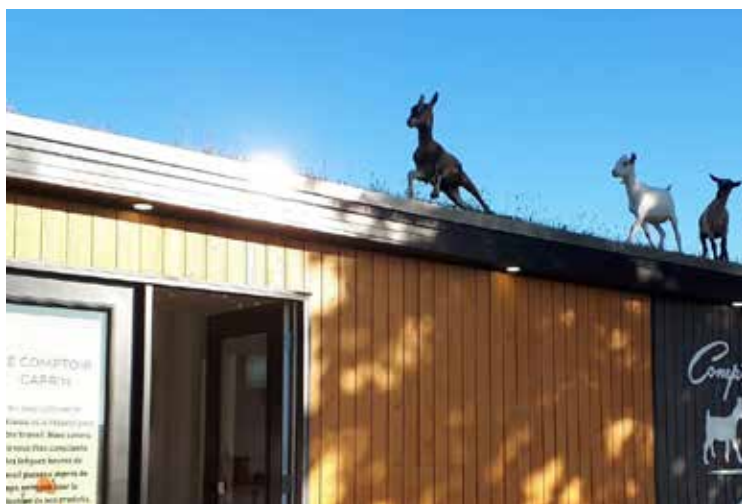
La Ferme Caprijol est la propriété de Marie-Pier Nadeau et Jean-Philippe Jolin. La ferme se spécialise dans la production de lait de chèvre depuis 2000. Entre 800 et 900 chèvres vont à la traite tous les jours pour un total de 1400 bêtes avec la relève ! Ainsi près de 800 000 litres sont produits chaque année et presque entièrement livrés chez Saputo pour la fabrication de fromages. Depuis ses débuts avec Louis Jolin et Micheline Larrivée, l'entreprise est pionnière dans son secteur au Québec. Des employés de la région complètent l'équipe en plus des 3 jeunes filles, Éloïse, Rosalie, Sara, qui s'impliquent déjà dans les travaux quotidiens. Annuellement, ce sont près de 2000 bébés qui vont naître à la ferme, sans aucun doute les moments préférés de tous ! Toutes les femelles sont élevées pour la production de lait, tandis que les mâles seront vendus à la naissance à d'autres éleveurs pour la viande. Les chevrettes commenceront à donner du lait après seulement 1 an. La production moyenne s'élève à plus de 1000 litres de lait par an avec des composantes de 3,8 % de gras et 3,4 % de protéines, une des meilleures moyennes au Québec.

Notez que le lait de chèvre est un lait des plus facile à digérer et son goût est très doux.

Depuis quelques années, un comptoir libre service est aménagé près de la route pour la vente directe de nos produits. Vous y retrouverez notre fameux Dulce de leche (caramel) qui est aussi vendu à travers le Québec, ainsi que notre fromage, nos viandes et autres produits de chez nous. Le kiosque est ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00. Les visiteurs peuvent aussi profiter du site pour dire bonjour aux chèvres et aux poules près du kiosque !

Nous sommes fiers de constater que de plus en plus de Gervaisiens viennent au kiosque s'approvisionner localement et découvrir les produits de la chèvre ! Merci de nous supporter.

Marie-Pier Nadeau, Jean-Philippe Jolin,
Éloïse, Rosalie et Sara Jolin



LES MINUTES DE PHILIBERT

4: LE VOCABULAIRE NOTARIAL D'AUTREFOIS

Décrypter les actes notariés d'un passé lointain, comme l'a fait l'abbé Philibert Goulet (1893-1986), n'est pas une tâche facile. Le jargon et les expressions utilisées par les notaires du 19^e siècle diffèrent passablement du vocabulaire actuel. Quelques informations de base vous seront utiles et rendront les prochains articles plus digestes.

POUCE, PIED, PERCHE, ARPENT ET LIEUE.

Indispensable à la préhension, le pouce est un doigt qui est à l'origine d'une mesure largement utilisée depuis des millénaires. Cette unité correspond à la longueur de la phalange distale de ce doigt, la plus éloignée de la main, qui équivaut aussi à sa largeur chez l'adulte mâle. Douze pouces mis l'un à la suite de l'autre font un pied en longueur, et trois de ces pieds font une verge. Ça se complique avec la notion du pied « mesure de Paris », une mesure qui prévalait en Nouvelle-France et qui a survécu jusqu'au milieu 19^e siècle, signe qu'on ne change pas les habitudes en un claquement de doigt. Cet ancien pied « français » (environ 32,484 centimètres) ou « pied de roi » est un peu plus grand que le pied de mesure impériale (environ 30,48 centimètres) introduit dans les colonies britanniques. Il tiendrait son origine du lointain Charlemagne dont le pied exceptionnellement grand devait servir d'étalon de mesure dans tout son empire. Plus tard, l'Angleterre, rivale de la France, aurait opté pour une mesure calquée sur le pied de leur souverain. Après la Révolution française, la France adopte un système décimal plus pratique en établissant le mètre comme étalon de longueur. C'était à l'époque de Napoléon Bonaparte, grand homme de stature plus modeste que les souverains précités. Poursuivons avec l'ancien pied français qui est environ 6 % plus grand que notre pied « anglais » toujours en usage. Dix-huit de ces pieds français font une perche en longueur, cette perche qui a été arrondie à vingt pieds anglais au Canada sous contrôle britannique. En plaçant bout-à-bout 18 perches, on obtient un arpent en longueur, soit 180 pieds français ou presque 192 pieds anglais. Et en cumulant 84 arpents, ou trois milles de 28 arpents, on obtient une lieue en distance. La lieue équivaut à environ cinq kilomètres et est évoquée dans les actes qui concernent les seigneuries, les fiefs, les chemins et les routes. Rien ne vous empêche de relire ce paragraphe.

NORDET ET SUROÛT; BAS ET HAUT.

Le cadastre ou parcellaire de Saint-Gervais n'est pas aligné sur les points cardinaux. L'orientation délibérément choisie remonte au milieu du 17^e siècle, lorsque l'arpenteur Jean Bourdon a tracé les frontières latérales de la seigneurie Lauzon,

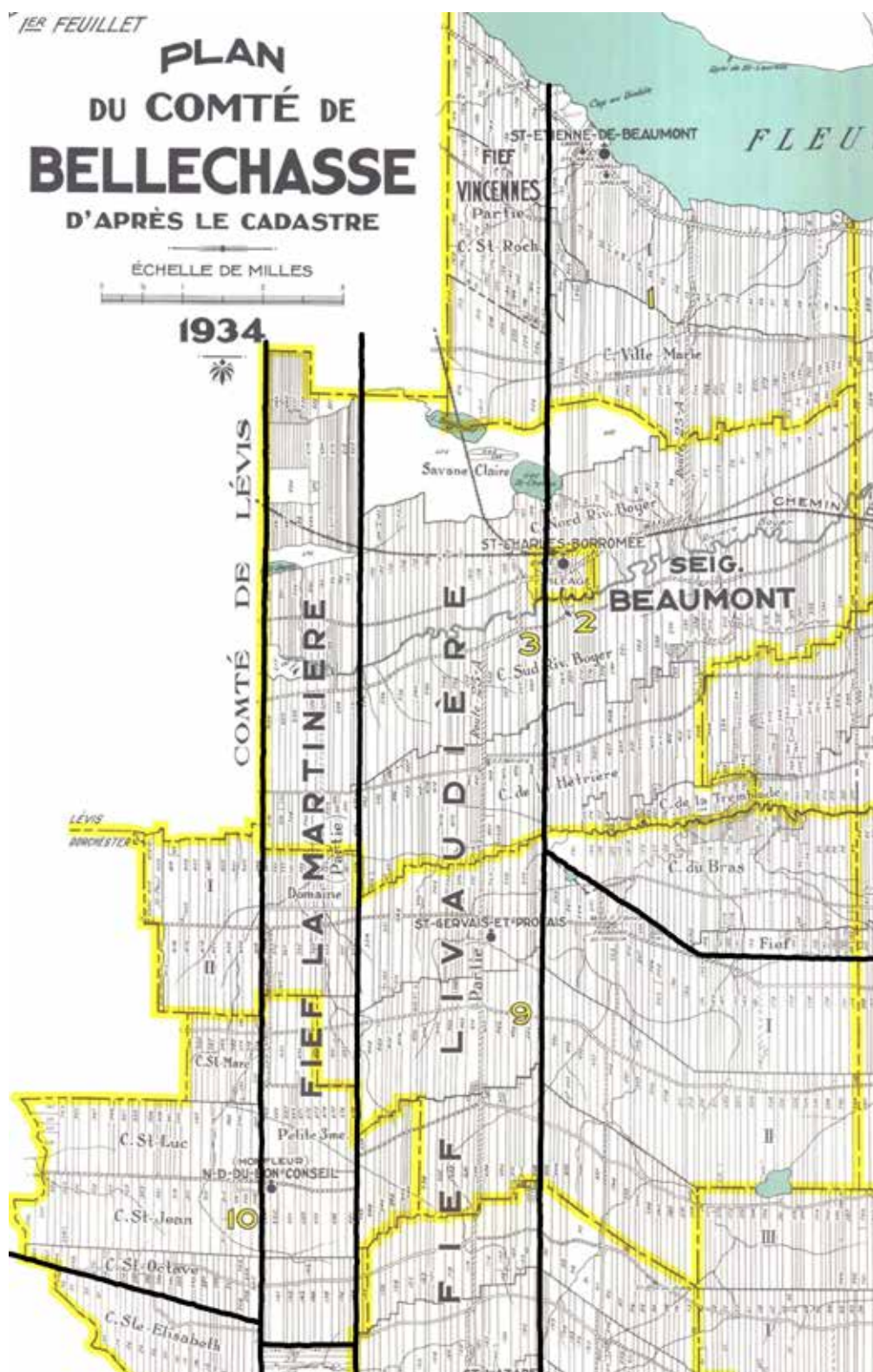
l'une des plus anciennes de la Nouvelle-France. À trois lieues au nord-est de l'embouchure de la rivière Chaudière, Bourdon a déterminé la ligne seigneuriale du « bas » de la seigneurie, c'est-à-dire du côté aval ou vers l'écoulement normal de l'eau. Cette ligne perpendiculaire à la grève commence grosso-modo à la « Pointe de la Martinière » et progresse dans les terres en suivant une orientation appelée « rhumb de vent » choisie arbitrairement par l'arpenteur. Après toutes ces années, cette ancienne frontière se maintient dans le paysage. Elle sert de frontière entre les « hauts » des rangs de la municipalité de Saint-Charles, du côté nord-est ou « nordet », et ceux de Saint-Henri, municipalité qui est au sud-ouest ou « suroît ». Depuis la fondation de Saint-Anselme et pendant une cinquantaine d'années, cette ligne à environ un arpent au sud-ouest de la route Bissonnette marquait la fin du territoire de Saint-Gervais. Elle se prolonge dans Honfleur dont elle fend le village puisqu'elle est calquée sur la route asphaltée qui conduit au premier rang du canton Buckland. La ligne seigneuriale entre Lauzon et La Martinière devait se terminer à six lieues (presque 29 kilomètres) du rivage du fleuve Saint-Laurent. Dans Lauzon, la dernière concession s'appelait Saint-Octave et est incidemment la huitième au sud de la rivière Boyer. En résumé, le cadastre s'incline à 45 degrés par rapport aux points cardinaux et il est juste d'employer les orientations nord-est, sud-ouest, nord-ouest et sud-est.

CÔTE, CONCESSION, RANG, VILLAGE ET FAUBOURG.

Les anciennes expressions « côte », « concession » ou « rang » désignent tous une série de terres étroites reliées par un « chemin de rang » et disposant généralement de routes de montée ou de descente. Le « village » est semblable mais doit être nécessairement habité. Dans les commencements de Saint-Gervais, le territoire était réparti dans quatre entités seigneuriales distinctes, d'est en ouest : l'augmentation de Saint-Michel, Livaudière, La Martinière ou Beauchamp, puis Lauzon. L'actuel 1^{er} Rang était la « troisième concession au sud de la rivière Boyer » et portait le nom « côte Saint-Louis » à la hauteur de la seigneurie Saint-Michel alors que le deuxième rang s'appelait « côte Saint-Louis-de-Gonzague ». Le troisième rang s'appelait « village Saint-Joseph » ou « côte Saint-André » tandis que le quatrième rang s'appelait « village de la Madeleine » ou « côte Saint-Jean ». Le rang du Bras fait exception, cette sixième et dernière concession de la seigneurie Beaumont appelée jadis « La Visitation ». Et comme les premiers habitants étaient des réfugiés acadiens pour la plupart, les concessions en haut de la Hêtrière ont été appelées « cadies », un nom qui s'est estompé lors de l'organisation de la paroisse Saint-Gervais-et-Saint-Protas. La dénomination « Nouvelle-Acadie » devenait caduque, au moment où beaucoup d'Acadiens étaient déjà partis.

On peut définir un « faubourg » comme étant une agglomération n'ayant pas le statut de « bourg », ce dernier étant généralement fortifié ou entouré d'une palissade. Les actes notariés du 19^e siècle révèlent deux faubourgs à Saint-Gervais.

Le premier est celui correspondant au cœur villageois actuel, appelé progressivement « village ». L'autre faubourg est situé au 1^{er} Rang Est, à l'endroit où ont été construits une panoplie de moulins, d'où le nom « faubourg des Moulins » qui est parfois orthographié au singulier.



DANS LE PROCHAIN BULLETIN : LES MARCHANDS.

Vous êtes friands d'histoire locale? Vous détenez des archives familiales que vous voulez numériser ou diffuser? Allez faire un tour sur le site internet de la Société historique de Bellechasse à l'adresse shb@shbellechasse.com sinon celui d'Archives Bellechasse à l'adresse archives@shbellechasse.com.

Ne jetez pas vos vieilles photographies ou papiers anciens que les experts de la SHB peuvent inventorier, numériser, mettre en valeur et diffuser selon vos attentes et sans que vous n'ayez à vous déplacer. Ces pièces pourraient aider à enrichir et mieux comprendre l'histoire de Bellechasse.

Pierre Lefebvre (418 903-1899),
coordonnateur du projet Archives
Bellechasse.

Pierre Prévost (418 571-8743),
auteur des « minutes de Philibert ».

CCMRC 245 BELLECHASSE

INSCRIPTION 2021-2022

S'ADRESSE À QUI : tous les jeunes de 12 à 18 ans

QUAND : à compter du VENDREDI 17 septembre 2021 à 18h45

OÙ : École Secondaire Saint-Anselme
(Entrée côté piscine, 2^e étage)



L'INSCRIPTION, LES ACTIVITÉS ET LA FORMATION SONT GRATUITES

Les cadets de la Marine royale canadienne apprennent à connaître l'environnement naval et maritime en participant à une vaste gamme d'activités sur l'eau et sur terre.

- Navigation à voile
- Activités nautiques
- Communications navales
- Sports d'équipe
- Vie à bord d'un navire
- Navigation à bord un grand voilier
- Tir à la carabine à air comprimé
- Cours de secourisme
- Cours de VHF

Échanges internationaux et visites culturelles

Camps d'été offert par sélection de mérite et quota

Les cadets de la Marine participent également à des cérémonies et à des activités de civisme leur permettant de mettre en valeur le patrimoine de la marine canadienne. Les activités pratiques, les défis stimulants et les occasions de développer leur leadership sont nombreuses au sein des cadets de la Marine.

L'uniforme des cadets est fourni par l'Organisation des Cadets du Canada.

Tous les cadets sont invités à participer activement aux activités de financement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Téléphone : **418 951-8150**

Courriel : **245marine@cadets.gc.ca**

SAUTE DANS L'ACTION!

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Accompagnement flexible et personnalisé
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

CHEZ NOUS!

Dans Bellechasse, pour tous!

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

Jeunes de 16 à 35 ans
Adultes de 36 ans et +

580, route Bégin, Saint-Anselme QC G0R 2N0
Contacte nos conseillères au **418-887-7117**

f | cestmoncarrefour.com

Avec la participation financière de :

Services-conseils gratuits offerts à la population de la MRC de Bellechasse

Toutes les mesures de la santé publique en vigueur seront respectées.

Bibliothèque

Afin d'accommoder les usagers la bibliothèque s'est dotée d'une boîte vocale où laisser votre message : 418 887-3628.

Par la suite, une bénévole prendra contact avec vous ! Nous tenterons de répondre à vos besoins, tout en respectant les mesures sanitaires imposées.

À chaque mois, une liste de nouveautés est publiée dans Le Gervaisien mais vous pouvez vous tenir informé également en consultant notre page facebook : [mabibliotheque.ca/saint-gervais](https://www.facebook.com/mabibliotheque.ca/saint-gervais)

Marie-France Asselin, bénévole de votre bibliothèque

DEPUIS LE 2 AOÛT, VOUS POUVEZ RETROUVER CES NOUVEAUTÉS:

- Le champ de bataille ; Jérôme Colin
- On m'a volé ma famille ; Johanne Durocher
- De l'influence de David Bowie sur la destinée des jeunes filles ; Jean-Michel Guenassia
- Après de Jean-Pierre Charland
- La vie avant tout ; Michel Langlois
- Lara, T03 - La danse macabre ; Marie-Bernadette Dupuy
- Un mal pour un bien de Danielle Steel
- Les préludes du bonheur par Jacynthe-Mona Fournier
- Ce jour-là ; histoires vécues ; T.01 (Collectif)
- Dis-moi qui doit vivre... par Marc-André Chabot
- Les sept sœurs, T.07 : La sœur disparue par Lucidia Riley
- Maudite folle ! de Varda Étienne
- Place des érables, T.02 : Casse-croûte chez Rita par Louise Tremblay D'Essiambre
- Nos traversées : carnet romantique et pratique sur Montréal et Paris par Benoît Roberge, Marie Sanson

Et finalement, écrits par Roxanne Bouchard

- Nous étions le sel de la mer ; - Première enquête de Joaquim Moralès ;
- La mariée de corail - La deuxième enquête de Joaquim Moralès ;
- Le murmure des hakapiks - La troisième enquête de Joaquim Moralès ;



HEURES D'OUVERTURE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

LUNDI de 13h30 à 15h30

MARDI de 18h30 à 20h30

JEUDI de 18h30 à 20h30



ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles,
situé au 339, rue Principale,
OUVERT jusqu'au 6 novembre 2021 inclusivement.

Merci de votre collaboration!

AOÛT 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15	16	17 	18	19	20	21 TOURNOI DE GOLF 2021
22	23	24 	25	26	27	28 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00 MESSE 16H
29	30	31 				

SEPTEMBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00 MESSE 16H
5	6	7 CONSEIL MUNICIPAL 	8 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	9	10	11 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00 MESSE 16H
12	13	14 	15	16	17 DÉBUT DE LA MISE EN CANDIDATURE	18 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00
19	20 MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 17 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2021, 16H30	21 	22	23	24	25 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00
26 MESSE 10H	27 MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 17 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2021, 16H30	28 	29	30		

CREDO
DESIGN | IMPRESSION | INSTALLATION

PLUS
DE **30 ans**
DE PASSION
& DE CRÉATION

1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

T 418 839.7207

www.impressionscredo.ca

CONCEPTION GRAPHIQUE
GRAND FORMAT

IMPRESSION
KIOSQUE

LETTRAGE
SIGNALÉTIQUE

INSTALLATION



EMI



LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques

AGRI VENTES BRIDGE INC.
BRIDGE AGRI SALES INC.



Aston

VENTEC

BROCK



144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0

Tél.: 418.887.3307

Télec.: 418.887.7006

1 866 887-3307 sans frais

NOUVEAU SERVICE!

PROXISanté

mon dossier en ligne



Gagnez du temps en effectuant vos
demandes de renouvellement en ligne.

Rendez-vous en pharmacie pour activer
votre dossier ProxiSanté!

PHARMACIE MANON RUEL ET MARIE-EVE GENOIS INC.

2604B, avenue Royale, Saint-Charles

418 887-3133

Membres affiliés à **Proxim**



418 882-6023

WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833

Cell: 418 882-8352

François Marquis

francois.marquis@globetrotter.net

9142-0992 Québec Inc.

197, Trait Carré Ouest

St-Henri de Lévis QC

G0R 3E0



904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE

Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com

Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139

Télec.: 418 837-8630



www.maisonduroutier.com

MORENCY

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard

mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184

Édifice Le Delta 3

2875, boulevard Laurier, bur. 200

Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522

500, place d'Armes, 25^e étage

Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 3^e Rang Est

Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00

Mercredi 8h00 à 20h00

Vendredi 8h00 à 20h00

Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Recevez **125\$** en argent pour votre vieux pare-brise

www.vitreriemobile.com

41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES

Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

Tél.: (418) 887-5299



Dre Caroline Laliberté, DMD
Chirurgienne-dentiste

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R3C0
418 887-3339



Bienvenue aux nouveaux patients !

Garage Jacques Langlois

418 887-6750

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)



Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente

NOUVEAUTÉ

Technique Neuro-cutané



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0



418-208-9285

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

10, 1^{er} Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q. : 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Roch Godbout
Notaire

Myriam Couillard
Notaire-MBA



PRÈS DE VOUS

Saint-Gervais 1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE

promutuelassurance.ca



Services
de climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Téléc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



DENTUROLOGISTES

VICKY CHOUINARD d.d.
ALAIN BELLAVANCE d.d.

T. 418 883-2380 www.denturo.info

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
 • Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR **418 887-3396**
 ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
 FLEURISTE
 FLEURS pour toute occasions
 CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
 sylvie.dion.fl@globetrotter.net
 Rejoignez-nous sur Facebook
 293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0

Roy
 MINI-MOTEUR
 Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
 9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
 Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
 LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna


 GRAND CHOIX DE VIANDE
 PRODUITS LOCAUX
 PLATS CUISINÉS 100% MAISON
 VIANDE À MÉCHOUI
 LOCATION DE REMORQUE À MÉCHOUI
418 916-3144
 HORAIRE
 Lundi, mardi, mercredi : 9h à 17h30
 Jeudi et vendredi : 9h à 18h
 Samedi : 9h à 17h30
 Dimanche : FERMÉ
 192, rue Principale
 SAINT-GERVAIS, QC
 turlo.ca

BOSSE
PRESTIGE
 Débosselage sans peinture sur rendez-vous
 Marc-André Laflamme
 marc-andre.laflamme@hotmail.com
 418 953-4936

GOULET & FILS

Éric Goulet
 108, rue Principale,
 Saint-Gervais QC G0R 3C0
 Tél.: 418 887-3327
 Cell.: 418 882-7600
 eric.goulet@frsgouletetfils.com
 frsgouletetfils.com
 DION Pronovost
 POTTINGER ANDERSON

L. ASSELIN inc.
 USINAGE & SOUDURE
 FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, inc.
 TÉL: 418 887-3762 - FAX: 418 887-3639 - ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
 322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0


 Garage
Patrick Fradette inc.
 Mécanique générale
 • Diagnostic électronique
 • Vente de pneus
 • Pose de pare-brise
 302, Principale
 Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941


La touche créative de votre projet!
ALCRÉA DESIGN
 création graphique et événementielle
 DESIGN GRAPHIQUE
 CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
 PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
 DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
 audreyl@hotmail.ca
 ALCRÉA DESIGN WWW.ALCREA.CA